

L'alarmisme aurait-il changé de camp?

Claude Villeneuve

COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis une quinzaine d'années, dans le domaine des changements climatiques, on a souvent entendu accuser les écologistes d'être alarmistes et de prédire la fin du monde pour bien peu de choses. Le spectre des catastrophes climatiques, le dérèglement final du climat qui arrêtera le Gulf Stream, la désertification galopante qui fera de la Saskatchewan un nouveau Sahara, l'invasion de la malaria au Lac-Saint-Jean, beaucoup de choses ont été dites, mais la réalité évolue beaucoup plus lentement et quelquefois beaucoup plus insidieusement que ne le laissent croire les prophètes de malheur. On s'était habitué à la rhétorique de ceux qui agitent des panneaux devant les caméras de télé. Mais voilà que devant la menace de la ratification du protocole de Kyoto, les ténors de l'économie ont à leur tour alerté les médias sur les catastrophes économiques qui nous menacent si le Canada signait cet accord maudit.

Pertes d'emplois à gogo!

Des centaines de milliers de chômeurs d'ici 2012 ! Une diminution catastrophique du PNB et de la compétitivité industrielle ! Une catastrophe économique et sociale pour faire plaisir à quelques écologistes irresponsables ! On en a entendu des vertes et des pas mûres et les médias de tout le Canada se sont volontiers fait l'écho des inquiétudes de l'industrie. À croire les opposants au Protocole, c'était un geste irresponsable de se mettre des entraves dont les compétiteurs (les Américains et les pays en voie d'industrialisation) avaient refusé de s'embarrasser. N'a-t-on pas prédit une crise boursière advenant un vote de ratification positif de la part du Canada? Ralph Klein a été jusqu'à menacer le Canada de faire l'indépendance de sa province...

Pourtant cela n'a pas arrêté les entreprises d'investir dans les sables bitumineux de l'Alberta. En effet, au lieu de hurler sur la place publique, certaines entreprises pétrolières ont pris leur calculatrice et réalisé que le paiement des permis d'émissions du CO₂ représenterait une augmentation de 0,20 à 0,25\$ par baril de 200 litres de brut... On parle donc de quelques centièmes de cents du litre, même à la pompe, avec le facteur multiplicateur des taxes fédérales et provinciales et l'ajout des permis d'émission imputables à la raffinerie... Est-ce là suffisant pour prédire des centaines de milliers de pertes d'emplois comme l'ont avancé les études « économiques » de l'Institut Fraser? Surtout que le prix du pétrole à la pompe varie beaucoup ces jours-ci, et pas en raison de la ratification du Protocole de Kyoto... D'ailleurs, il serait intéressant de comparer l'impact de la volonté américaine de contrôler la production pétrolière en Irak avec celui de l'application du Protocole de Kyoto... Malheureusement, les budgets de l'armée américaine ne sont pas récupérés directement sur le prix de l'essence de nos voisins.

Une stratégie payante

Devrait-on croire que le secteur des carburants fossiles a crié au loup dans l'espoir d'influencer le gouvernement du Canada à le ménager dans sa stratégie de lutte aux changements climatiques? Dans ce cas, la stratégie aurait bien réussi. Le gouvernement canadien a annoncé qu'il plafonnait le prix des permis échangeables à 15\$ la tonne pour l'industrie du pétrole et du gaz et qu'il n'obligerait pas cette industrie à réduire de plus de 15% ses émissions.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Presse texte 12

Le Plan canadien de lutte contre les changements climatiques était pourtant déjà bien tendre envers les grands émetteurs de gaz à effet de serre. En effet, on leur demande de réduire leurs émissions de 80 mégatonnes, soit environ 20% de leur production estimée de gaz à effet de serre¹ en 2010. En faisant une concession à l'industrie du pétrole et du gaz, il obligera donc les autres secteurs à réduire plus que leur part pour atteindre ses objectifs ou encore, il devra faire peser le poids des réductions sur d'autres secteurs de la société. À moins qu'on fasse appel à l'achat par l'état de crédits d'émissions sur le marché international... En effet, en fixant un plafond du prix des émissions à 15\$ la tonne, le gouvernement prend une gageure et il devra compenser pour la différence du prix si celui-ci dépasse le niveau annoncé.

D'un autre côté, le gouvernement a assuré les manufacturiers automobiles ontariens qu'ils seraient dispensés de payer des permis d'émissions pour leurs nouvelles usines. Ce passe-droit s'explique difficilement et crée une situation délicate par rapport à d'autres grands émetteurs comme les alumineries, les cimenteries, les aciéries ou les papeteries.

Qui va payer la note?

Dans le Plan canadien de lutte aux changements climatiques, on estime que les coûts pour les diverses industries varieront de 0,03 à 2,5% du prix des produits, ce qui semble raisonnable à intégrer à un calcul économique sur un horizon de 10 ans, toutes choses étant égales par ailleurs. En faisant des concessions à l'industrie du pétrole et de l'automobile, le gouvernement canadien a cependant créé des attentes. D'autres secteurs voudront aussi être dispensés et feront des pressions politiques plus ou moins ouvertement, brandissant à leur tour le spectre des pertes d'emplois et de la compétitivité pour obtenir un allègement de leurs obligations de réduction. Il n'y a rien d'immoral à cela, la générosité étant considérée comme un luxe dans le calcul économique...

Il est donc vraisemblable que les négociations entre les provinces et le gouvernement fédéral pour la mise en œuvre du plan du Canada sur les changements climatiques ne soient pas de tout repos! Comme personne ne voudra payer la part de l'autre, c'est vraisemblablement le citoyen qui devra écopier en bout de ligne.

En préparant son propre plan de mise en œuvre, discuté en commission parlementaire depuis le 18 février, le gouvernement du Québec fait preuve de proactivité. Sa politique de vouloir faire une entente bilatérale avec le reste du Canada pour gérer lui-même sur une base territoriale ses réductions est d'une grande sagesse. En effet, notre situation diffère suffisamment de celle du Canada pour que des politiques particulières s'appliquent ici. Espérons qu'on saura ainsi éviter le catastrophisme et s'engager de manière constructive dans l'atteinte de nos objectifs de réduction.

¹ Rappelons que l'ensemble du Canada doit réduire d'environ 30% ses émissions totales.